



ID DE POLITIQUE	OP-V-01	SUJET	RÉCOMPENSES, RECONNAISSANCE ET TRANSITION DES BÉNÉVOLES
SECTION	BÉNÉVOLES		
DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	28 JUILLET 2020	REVUE CYCLE	TOUS LES TROIS ANS
DATE MODIFIÉE		PROCHAINE REVUE	JUILLET 2023

Politique

La politique de récompenses, reconnaissance et transition des bénévoles est le cadre pour la reconnaissance de tous les bénévoles du CCEB pour le temps et le travail qu'ils contribuent à l'organisation. La politique régit également la transition des bénévoles entre les différents rôles et la cessation du bénévolat pour le CCEB.

Objectif

Récompenses et reconnaissance

Le CCEB est reconnaissant de l'engagement des bénévoles du CCEB envers l'organisation et la profession. L'organisation reconnaît que le travail pour le CCEB réduit les heures de bureau et le temps passé en famille. Les récompenses et la reconnaissance sont une expression non salariale de gratitude pour cette contribution.

- *Les récompenses et les compensations discutées dans le cadre de cette politique ne sont pas liées au remboursement des frais de voyage et d'hébergement des bénévoles en vertu de la politique OP-FIN-01 sur les dépenses.*
- *Le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des gouverneurs est régi par la politique BP-G-05 sur les dépenses du Conseil des gouverneurs. Les honoraires de gouverneur payables aux membres du Conseil des gouverneurs du CCEB sont définis dans la politique BP-G-06 sur les honoraires de gouverneur.*

Transition

Le CCEB souscrit pleinement à l'amélioration continue et à l'équité. Le CCEB recrute de nouveaux bénévoles et retire des bénévoles existants de façon régulière (roulement des bénévoles) pour assurer l'équité dans le processus de recrutement des bénévoles. Le CCEB effectue une rotation indépendante des volontaires actifs entre différents rôles d'examen en fonction des besoins d'examen et non de l'ancienneté. Cette rotation, qui est à l'entière discrétion du DG du CCEB, atténue les lacunes futures de formation et d'expérience dans le groupe de bénévoles du CCEB.

Conformément à la politique OP-V-01 sur l'archivage des informations de la base de données des bénévoles, « *Les noms des bénévoles se trouvant en état d'inactivité pendant deux années*

consécutives seront sauvegardés dans un fichier d'archive. Ces bénévoles ne recevront plus de demandes de renouvellement annuel, à moins qu'ils ne contactent le CCEB pour être à nouveau ajoutés au pool de bénévoles. »

Définitions :

Dans cette politique :

« CCEB » désigne le Conseil canadien des examens chiropratiques;

« Directeur général » désigne le Directeur général (DG) du CCEB;

Les « bénévoles du CCEB » sont des chiropraticiens enregistrés et autorisés qui pratiquent actuellement la chiropratique au Canada (à l'exception des membres du public siégeant au Conseil des gouverneurs) qui ne sont pas affiliés à un établissement d'enseignement chiropratique. Ils sont en mesure de servir en tant que bénévole actif, de soumettre leurs formulaires de mise à jour annuelle à temps et de suivre une formation animée par le CCEB.

Récompense de participation à un examen ou à un atelier :

Les bénévoles reçoivent une carte-cadeau de 50,00 \$ par journée (de 8 à 10 heures) de participation à chaque examen, atelier ou comité virtuel sous le code comptable 52700. Les participants qui font du bénévolat pendant deux à quatre heures ne reçoivent qu'une carte-cadeau de 25,00 \$.

Les bénévoles du CCEB sont le plus souvent sollicités pour les examens de la Composante C ou pour divers comités, mais le CCEB peut faire appel à l'expertise de tout bénévole nommé dans sa base de données pour effectuer des tâches spécifiques dans le cadre de leur champ d'expertise / leurs intérêts particuliers.

Reconnaissance des bénévoles aux examens pour des années de service

Les bénévoles recevront les articles suivants tous les cinq ans pour leurs années de service:

- Cinq ans (Argent) - Certificat
- Dix ans (Or) - Pin
- Quinze ans (Platine) - Plateau de fromages en bois avec le logo du CCEB dessus, au centre
- Vingt ans (prix d'excellence pour l'ensemble de la vie) - Ensemble de couteaux, à moins que le bénévole n'ait déjà reçu un cadeau similaire, auquel cas le CCEB sélectionnera un autre cadeau.

La responsabilité de suivi du bénévolat et de la récompense des bénévoles incombe au Coordonnateur de la logistique et des bénévoles.

Reconnaissance pour les Comités la rédaction d'items / de niveau de compétence acceptable et des autres membres de comité

- Plus de cinq ans de service continu auprès du Comité, lors du départ / roulement - Set de couteaux
- Moins de cinq ans - Carte de remerciement et carte-cadeau de 50,00 \$

Portée

Cette politique s'applique à tous les bénévoles du CCEB.

Responsabilité

Approbation : Toute modification de cette politique doit être approuvée par le DG du CCEB.